



Les Ponts de Cé, le 18 septembre 2015

Destinataires :

Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs GR

Objet : Finales départementales individuelles
GR Nat B, Fédéral, Pré Fédéral, Critérium
Dates : samedi 10 octobre 2015
Lieu : Salle Jean Bouin. à ANGERS
Club organisateur : ANGERS GYMNASTIQUE

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

REGLEMENTATION :



- **La date limite de saisie sur GYMENGAGE pour les FORFAITS dans les délais est le lundi 28 septembre 2015 minuit** (amende de 10,00 € par individuel pour tout forfait hors délai ou non justifié)

- 80,00 € d'amende pour toute absence de juge ou niveau insuffisant, à payer sur place selon la réglementation de la brochure technique départementale.

* JUGES :

- **Les niveaux demandés sont des minima. Les juges de niveaux supérieurs sont les bienvenus, ainsi que ceux souhaitant participer en plus pour valider un certain nombre de jugements par exemple. Le cas échéant, merci de prendre contact avec les responsables de jurys pour prévoir leur affectation.**

- Tenues des juges :

Toute tenue non respectée entraîne l'interdiction de juger et donc une amende pour absence de juge.
Livret de juge obligatoire.

- Les juges doivent être présents une heure avant le début de la première rotation (cf. organigrammes)
- Prévoir la possibilité d'un quart d'heure d'avance ou de retard par rapport aux horaires prévus.

* ENTRAINEURS :

- les entraîneurs se présentant dans les salles d'échauffement et sur le plateau de compétition doivent être en survêtement et chaussures de sport.

- **Les musiques doivent être téléchargées au format MP3 exclusivement sur le logiciel GYM ENGAGE et sur une clé USB disponible sur place le jour de la compétition, pour pallier une éventuelle défaillance technique.**

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président
Jocelyn HERSANT

La DTG
Christelle MAGINOT